



C.A.

Du 13 mars 2023

Etaient présents :

Alain PALU, Jean-Luc BARDON, Josette BASTIDA, Marie et Guy BUCHET, Martine ETCHEGOIN, Yves Le MINTIER, Jean-Marie PAILLE, Isabelle ROUDIÈRE
Adeline (en distanciel)

Excusés :

Michel BASTIDA, André POUCHOL, Catherine ROUAYRE, André SINOIR

Assemblée Générale : La date prévisionnelle est le jeudi 4 mai à 20 h 30. Vérifier la faisabilité (salle et autres).

Finances :

2022 a vu un excédent de dépenses pour un montant de 3700 €, dépenses essentiellement réalisées sur Foundiougne :

- Carrelage collège : 2526€,
- Appui collège de Foundiougne : 769€.
- Electricité collège : 244€.
- Appui rentrée scolaire Dionewar : 430€

Le reste des dépenses étant soit des frais bancaires, soit des dépenses de fonctionnement.

De ce fait, notre actif est ramené à 10300€ environ.

Relations avec Foundiougne :

Le nouveau maire de Foundiougne a été « surpris » que la municipalité de Martignas ne l'ait pas prévenu de l'arrêt de la coopération. Il pensait que Batik Martignas cessait de ce fait son activité.

La coopération continuera avec la ville de Salle mais sans influence sur l'activité de notre asso.

Le maire de Foundiougne est apprécié de ses concitoyens pour son action. Pour autant, il ne maîtrise pas encore les rouages de la coopération.

Le séjour a permis de renouer des liens qui s'étaient quelque peu détendus avec l'arrivée des deux nouvelles municipalités.

Bambou :

Le moulin à mil ne fonctionne plus, le moteur est hs. Un devis sera nécessaire pour que nous puissions procéder éventuellement à son dépannage.

Quant à la case santé, sa réalisation n'est plus à l'ordre du jour. S'il faut à nouveau l'envisager, ce sera plutôt sur Mbassis.

Divers :

La municipalité de Martignas est demandeuse d'actions de Batik auprès des structures scolaires de Martignas. Il reste à en définir la forme et le contour.

Le vide grenier aura lieu le 14 mai.

La séance est levée à 22 h 30